

LE TERRITOIRE INTELLIGENT

Accélérateur de la transition écologique



Octobre 2023

Engagé en mars 2020, le Territoire intelligent se construit sur les 29 communes d'Angers Loire Métropole. Cette newsletter vous présente l'état des déploiements et des expérimentations engagés sur votre commune depuis son démarrage, ainsi que les perspectives à venir.



Éclairage public

Le Territoire intelligent (TI), en tant qu'accélérateur de la Transition écologique, engage un programme de rénovation de l'éclairage public, afin de réduire la consommation énergétique de 66%. A Mûrs-Érigné comme dans la plupart des communes, les ampoules sont ainsi remplacées par des Led et les armoires font l'objet d'un programme de rénovation.

953

lampadaires à Mûrs-Érigné

713

lampadaires à remplacer dans le cadre du TI

330

(46,2%)

lampadaires remplacés à ce jour

418

En 2023 (sept./nov.)

Planning de remplacement des lampadaires restants

La consultation en temps réel de toutes les données techniques sont consultables via les référents SIG de chaque commune.

381 773 € (HT) d'investissement déjà réalisé à Mûrs-Érigné pour la rénovation de points lumineux en Led dans le cadre du Territoire intelligent (données septembre 2023). A l'horizon 2026 c'est plus d'1 million d'€ annuel qui devrait être économisé en facture d'électricité pour l'éclairage public sur Angers Loire Métropole (tarif 2024).



Signalisation

Sur la commune de Mûrs-Érigné, un carrefour va faire l'objet d'une rénovation en 2023 :

C 370 route Nantes et Cholet



Jumeau numérique

Le Jumeau numérique arrive dans votre commune dès janvier 2024.



Le Jumeau numérique est le double numérique de votre commune tel qu'il est et tel qu'il pourrait être. Accessible via la plateforme SIG « On Line », il permet à la fois d'accéder au socle de données 3D produit dans le cadre du projet Territoire intelligent et d'exploiter les données. Celui-ci pourra être alimenté en données territoriales et enrichi de nouvelles fonctionnalités (requêtes, analyses, simulations...).

Le Jumeau numérique est un outil :

- de connaissance du territoire,
- de simulation à des fins d'aide à la prise de décision et d'aide au pilotage des politiques publiques.

Dès novembre 2023, une réunion de présentation sera proposée aux référents SIG des communes d'Angers Loire Métropole pour engager le travail d'appropriation de ce nouvel outil.

L'année 2024 sera mise à profit pour intégrer le Jumeau numérique dans les pratiques et les usages de chacune des communes, et co-construire ses futures fonctionnalités en fonction des besoins exprimés et des possibilités associées.

Les élus municipaux et les agents des communes seront ainsi au cœur de la gouvernance de l'Information géographique du territoire.